

La question du travail industriel de la femme, qui a été beaucoup agitée dans ces derniers temps, surtout depuis le Congrès international de Zurich, serait aussi abordée par le document pontifical.

Le devoir de l'autorité

D'après un rapport préparé par les officiers du bureau du Revenu, Montréal compte 275 buvettes qui ne sont pas en règle avec la loi des licences. Le même état de choses règne probablement à Québec et ailleurs.

Il nous semble pourtant que le premier devoir de l'autorité est de prévenir et de réprimer les désordres, surtout en matière de morale, et de faire respecter la loi.

Remarquons, en passant, que ces illégalités se produisent sous le régime de la non prohibition.

Les deux Saint-Barthélémy

Lorsque certains protestants fanatiques rappellent la Saint-Barthélémy, il est de bonne guerre de leur répondre qu'il y a eu deux Saint Barthélémy : une protestante et une catholique, avec cette différence que la seconde fut une représaille de la première et qu'elle fut moins cruelle. La première eut lieu à Orthez. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans une " Etude sur le protestantisme en Béarn " par le savant abbé Dubarrat, aumônier au lycée de Pau :

" Montgomery alla assiéger Terrido à Orthez et le força à capituler. Ce fut une boucherie. Plus de 2000 catholiques furent passés au fil de l'épée ; les prêtres et les religieux furent précipités dans les eaux du Gave par une fenêtre creusée dans le parapet du pont, qui conserva toujours jusqu'à sa destruction, vers 1814 le nom de *Ferneste deus Caperaus*.

Une autre exécution, dont le souvenir couvre d'opprobre la mémoire de Montgomery, fut le massacre à Navarreux, dans la nuit du 21 août, des gentilshommes catholiques qui s'était rendus avec promesse de vie sauve."

" Le 21 août 1571, Montgomery fit pendre à Lescar tous les ecclésiastiques qui ne voulurent pas apostasier, jeter au feu les